



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : données et indicateurs relatifs

au Programme de développement durable

à l'horizon 2030

Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce rapport récapitule les activités menées par le Groupe de haut niveau depuis la quarante-huitième session de la Commission de statistique. Il présente les résultats de la neuvième réunion du Groupe, tenue les 7 et 8 novembre 2017. Il décrit les activités en cours relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable et les travaux sur les besoins en matière de capacités statistiques du sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il fait également le point des préparatifs du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui se tiendra du 22 au 24 octobre 2018 à Doubaï (Émirats arabes unis) et examine les questions autour de la création éventuelle d'un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies.

Les points à examiner par la Commission sont notamment les suivants : a) approuver le projet de révision du mandat du sous-groupe conjoint ; b) examiner l'idée de créer un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies et donner son avis à ce sujet ; c) exprimer ses vues sur le mécanisme de contributions de la Commission au Forum politique de haut niveau pour le développement durable ; et d) commenter et approuver le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2018.

* E/CN.3/2018/1



Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

I. Introduction

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au programme de développement durable à l'horizon 2030 a été créé à la quarante-sixième session de la Commission de statistique. Il est composé de représentants de 22 bureaux nationaux de statistique et fonctionne sous les auspices de la Commission de statistique. Dans sa décision 46/101¹, la Commission a chargé le Groupe de haut niveau d'assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et de favoriser le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination.

II. Composition

2. Dans le cadre du mandat du Groupe, il a été procédé, lors du troisième trimestre de 2017, à une rotation de ses membres et de ceux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, avec la coordination des mécanismes régionaux respectifs de chaque région. Toujours selon son mandat et la pratique établie, les membres devraient représenter les pays de leur propre sous-région. Afin de faciliter cette représentation, les États qui sont membres du Groupe de haut niveau devraient avoir des consultations régulières sur ses travaux avec leurs pays voisins.

3. Grâce à la rotation de 2017, neuf nouveaux membres ont été nouvellement intégrés dans le Groupe de haut niveau : l'Angola et le Sénégal désignés par la Commission de statistique pour l'Afrique ; l'Iraq et le Maroc, par la Commission de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; le Myanmar et le Sri Lanka, par la Commission de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; le Costa Rica, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Suriname, par la Conférence statistique des Amériques. Aucun changement n'est intervenu dans la représentation proposée par la Conférence des statisticiens européens ou par la Conférence des Amériques pour la sous-région de l'Amérique du Sud. Voir annexe I pour la composition actuelle de l'ensemble des membres du Groupe de haut niveau.

4. À la neuvième réunion du Groupe de haut niveau, le Directeur de la Division des statistiques du Haut-Commissariat au plan du Maroc, Belkacem Abdous, a été élu Coprésident du Groupe, rejoignant la Statisticienne en chef de la Hongrie, Gabriella Vukovich. M. Abdous fait office au sein du Groupe de haut niveau de représentant de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

¹ Voir E/2015/24-E/CN.3/2015/40.

III. Neuvième réunion du Groupe de haut niveau, les 7 et 8 novembre 2017, Ramallah (État de Palestine)

5. La neuvième réunion du Groupe de haut niveau a été accueillie par le Bureau central de statistique palestinien à Ramallah les 7 et 8 novembre 2017. Les principales questions inscrites à l'ordre du jour portaient sur le Guide de mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, le développement des capacités, y compris la satisfaction des besoins immédiats en matière de renforcement des capacités statistiques, et les préparatifs du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données et la participation du Groupe de haut niveau à cet égard. Le Groupe a également examiné certains aspects de l'application de la résolution 71/313 de l'Assemblée générale en relation avec le Plan d'action mondial du Cap, résolution dans laquelle l'Assemblée générale a souligné qu'il importait que la Commission de statistique fournisse des informations précises pour alimenter les débats devant se tenir au Forum politique de haut niveau pour le développement durable au sujet des lacunes et des besoins de renforcement des capacités statistiques liés aux objectifs de développement durable et que les pays, l'ONU et toutes les autres entités intensifient leur appui au renforcement des capacités statistiques. En outre, le Groupe de haut niveau a également examiné et discuté de questions autour de l'éventuelle création d'un poste de statisticien en chef de l'ONU et de questions relatives aux données en accès libre.

IV. Notes sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap

6. Entre juillet et octobre 2017, un sous-groupe du Groupe de haut niveau (Danemark, Équateur, Hongrie, Mongolie et État de Palestine, ainsi que le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS 21), en qualité de partenaire invité) a élaboré une ébauche des notes sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap (voir annexe II). Ces notes reposent sur des pratiques nationales liées aux six domaines stratégiques du Plan d'action mondial du Cap. Le sous-groupe a l'intention de recueillir des données d'expérience et des exemples auprès d'autres pays qui ne sont pas représentés en son sein en procédant à une consultation ouverte. Le Groupe de haut niveau a établi que la mise en œuvre du plan devrait également être réexaminée lors du Forum mondial des Nations Unies sur les données en 2018, en soulignant qu'il faudrait qu'elle soit effectuée au niveau national.

V. Sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur

A. Contexte

7. À sa quarante-septième session, la Commission de statistique a approuvé la proposition tendant à établir un sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur qui serait chargé d'élaborer un plan de règlement des questions pressantes, notamment le renforcement des capacités statistiques et l'établissement d'un mécanisme financier d'exploitation des indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable.

8. Le sous-groupe a tenu une réunion en marge de la quarante-huitième session de la Commission de statistique pour examiner les activités régionales menées sur la détermination des besoins en matière de renforcement des capacités, un document sur les critères de renforcement des capacités et un plan de travail. Il a été décidé que les travaux du sous-groupe conjoint devraient être plus directement liés au Plan d'action mondial du Cap.

B. Questionnaire commun sur le renforcement des capacités et les besoins immédiats

9. Conformément à son mandat, le sous-groupe conjoint s'est attaché à recenser les recommandations relatives aux domaines qui devraient bénéficier en priorité des fonds affectés au renforcement des capacités statistiques et à préconiser des mesures à l'appui de la mobilisation, de la gestion et de la surveillance des ressources. Il a présenté à la neuvième réunion du Groupe de haut niveau un projet de document, qui relie plus étroitement les besoins de renforcement des capacités au développement durable et au Plan d'action mondial du Cap, et vise à déterminer les priorités nationales. Il était accompagné d'un projet de questionnaire qui avait pour objet de définir les besoins immédiats et les domaines où les capacités statistiques nationales doivent être renforcées.

10. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a également présenté au Groupe de haut niveau des plans concernant la réalisation d'une enquête sur le renforcement des capacités. Il a été convenu qu'il ne devrait y en avoir qu'une seule et que le sous-groupe conjoint travaillerait avec le Partenariat à l'élaboration d'un questionnaire commun sur le renforcement des capacités et les besoins immédiats en matière de renforcement des capacités statistiques.

11. Une fois les apports du Groupe de haut niveau incorporés dans le questionnaire, l'enquête a été étendue aux bureaux nationaux de statistique en décembre 2017. Les premiers résultats seront analysés en janvier 2018 et transmis à la Commission dans un document d'information.

C. Cadre de financement

12. Comme il ressort de son mandat, le sous-groupe conjoint avait également été chargé de l'élaboration d'un plan en vue de l'établissement d'un mécanisme financier d'exploitation des indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable. À sa neuvième réunion, il a présenté des propositions relatives au financement du renforcement des capacités. Nombre des mesures énoncées dans le Plan d'action mondial du Cap nécessiteront des fonds supplémentaires. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement auront besoin de plus de contributions et de soutien technique pour renforcer leurs capacités. Le Groupe de haut niveau a convenu qu'il importait de répondre aux besoins de financement liés à la mise en œuvre du Plan d'action mondial afin de veiller à ce qu'elle soit aussi efficace que possible.

13. Le Groupe de haut niveau a aidé à inscrire le plan de financement dans le cadre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Il pourrait jouer un rôle consultatif ou directeur de haut niveau. Il pourrait également s'attacher à déterminer les domaines qui sont sous-financés et ceux dans lesquels de multiples initiatives sont menées, afin de recommander une utilisation plus rationnelle des ressources.

14. Le Groupe de haut niveau a convenu que le sous-groupe conjoint, en consultation avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, examinerait diverses solutions visant à établir un mécanisme de financement pour répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités liées à la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap et aux besoins nationaux et rédigerait une note d'information qui serait présentée à la Commission sous forme de document de travail.

D. Mandat actualisé du sous-groupe conjoint

15. À la neuvième réunion du Groupe de haut niveau, il a été décidé que le mandat du sous-groupe conjoint serait actualisé. Le Groupe de haut niveau a convenu que le sous-groupe conjoint s'emploierait à mieux cerner l'idée d'un éventuel mécanisme de financement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap, et rédigerait une note d'information. Voir annexe III pour le projet de mandat révisé du sous-groupe conjoint pour examen et approbation par la Commission.

VI. Forum mondial des Nations Unies sur les données, 2018

A. Préparation du deuxième Forum

16. Le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données aura lieu du 22 au 24 octobre 2018 à Doubaï (Émirats arabes unis). Un Comité du programme a été créé en juillet 2017, composé de 23 membres, dont deux coprésidents du Groupe de haut niveau et un troisième membre du Groupe, l'État de Palestine. La liste des membres du Comité du programme du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données peut être consultée sur le site Web du Forum².)

17. Le Comité du programme a précisé les six domaines thématiques initiaux³ qui ont servi à orienter l'élaboration du programme.

18. Pour s'assurer une large gamme d'apports de la part de toutes les principales parties prenantes, le secrétariat a lancé, au titre de la session, un appel à propositions ouvert dont l'idée a été conçue par le Comité du programme le 1^{er} novembre 2017 en créant une plateforme électronique sur le site Web du Forum pour les recueillir. L'appel est ouvert jusqu'au 31 janvier 2018. En outre, un appel à affiches et à interventions individuelles et un à contributions à l'exposition seront lancés dans les mois à venir.

19. Le Comité du programme et le secrétariat définissent aussi actuellement un ensemble de critères de sélection pour évaluer les propositions issues de la session et orienter le processus de décision. Tout au long du processus, le Comité du programme ou le Groupe de haut niveau peut demander la révision de certaines propositions. Chacun des candidats sera informé de l'état d'avancement de sa demande d'ici au 31 mars 2018. Le projet de programme sera examiné par le Groupe de haut niveau.

B. Procédure de sélection du pays d'accueil du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données

20. Le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données aura lieu dans le courant du quatrième trimestre de 2020. Le Groupe de haut niveau a convenu

² Voir <http://undataforum.org>.

³ Voir <https://undataforum.org/WorldDataForum/programme/>

qu'il y aurait un roulement entre les régions pour accueillir le Forum. Les délais de manifestation d'intérêt et de soumission d'offres pour accueillir le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données sont fixés comme suit :

- a) L'appel à manifestation d'intérêt sera envoyé aux Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales en janvier 2018, avec une date limite pour la réception des réponses fixée au 31 mars 2018 ;
- b) Les offres détaillées d'accueil du troisième Forum doivent être soumises et reçues avant le 31 août 2018 ;
- c) La décision sera prise par le Groupe de haut niveau le 21 octobre 2018, en marge du deuxième Forum.

VII. Statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies

21. À la quarante-huitième session de la Commission de statistique, dans sa décision 48/117⁴, la Commission a pris note de la recommandation du Bureau des services de contrôle interne d'étudier la possibilité de désigner un haut fonctionnaire en qualité de statisticien en chef de l'ONU pour coordonner les questions statistiques entre les entités des Nations Unies. La Commission a également décidé que cette question devrait être examinée plus avant par le Groupe de haut niveau.

22. En se fondant sur la recommandation du Bureau des services de contrôle interne et la décision de la Commission, le Groupe de haut niveau a convenu, à sa neuvième réunion, d'examiner les arrangements concernant les statisticiens en chef dans les autres institutions et entités et d'étudier les solutions envisageables pour la création d'un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies. À la même séance, le Groupe a également décidé de créer un sous-groupe pour examiner les questions relatives à la création d'un poste de statisticien en chef. Les membres ci-après font partie du sous-groupe : Suisse (chef de file), Argentine, Italie, Suriname et État de Palestine.

23. Un document établi par le Groupe de haut niveau sur la création d'un poste de statisticien en chef est communiqué à la Commission dans un document d'information.

VIII. Renforcement du lien entre la Commission de statistique et le Forum politique de haut niveau

24. À sa neuvième réunion, le Groupe de haut niveau a examiné certains des éléments figurant dans la résolution 71/313 de l'Assemblée générale, y compris l'importance pour la Commission de statistique de fournir des informations précises pour alimenter les débats devant se tenir au Forum politique de haut niveau pour le développement durable au sujet des lacunes et des besoins de renforcement des capacités statistiques liés aux objectifs de développement durable.

25. Au Forum politique de haut niveau, chaque année en juillet, les États membres se réunissent pour débattre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Grâce aux examens nationaux volontaires, les États membres rendent compte du suivi et de l'évaluation du programme examen. Lors du Forum de 2016 et de 2017, la participation de la Commission de statistique et des statisticiens au programme officiel a été si minime, que seule une brève séance, à

⁴ Voir E/2017/24-E/CN.3/2017/35.

laquelle a notamment assisté un groupe de statisticiens, y figurait pour les deux années. Le Groupe de haut niveau a convenu qu'il était essentiel que les bureaux nationaux de statistique et la communauté statistique mondiale soient plus largement représentés dans le programme officiel du Forum. À cette fin, le Groupe recommande d'y prévoir une ou plusieurs séances entièrement consacrées aux données et aux statistiques ainsi qu'aux besoins en matière de renforcement des capacités.

IX. Programme de travail pour 2018

26. À sa neuvième réunion, en novembre 2017, le Groupe de haut niveau a arrêté son programme de travail pour 2018, tel qu'il figure à l'annexe IV).

X. Points appelant une décision

27. La Commission de statistique est invitée à :

- a) Approuver le projet de révision du mandat du sous-groupe conjoint, tel qu'il figure à l'annexe III ;
- b) Examiner l'idée de créer un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies et donner son avis à ce sujet ;
- c) Exprimer ses vues sur le mécanisme de contributions de la Commission au Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
- d) Commenter et approuver le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2018.

Annexe I

Composition actuelle du Groupe de haut niveau

Les pays ci-après sont membres du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 à compter de novembre 2017 :

Commission africaine de statistique : Afrique du Sud, Angola, Rwanda et Sénégal

Commission de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : Iraq, Maroc et État de Palestine

Commission de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : Kazakhstan, Mongolie, Myanmar, Sri Lanka et Vanuatu
Conférence statistique des Amériques : Argentine, Costa Rica, Équateur, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Suriname

Conférence des statisticiens européens : États-Unis d'Amérique, Danemark, Hongrie, Italie et Suisse

Président de la Commission de statistique¹ : Brésil

¹ Le Président de la Commission de statistique est membre de droit du Groupe de haut niveau.

Annexe II

Notes sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable

Projet de plan général (au 27 juin 2017)

- I. Introduction
 - A. Informations générales sur le Groupe de haut niveau et le Plan d'action mondial du Cap
 - B. Préparer le terrain
 1. Objet
 2. Résolution
 3. Public (acteurs/entités responsables)
- II. Liens entre les différents domaines stratégiques du Plan d'action mondial du Cap
- III. Mise au point et organisation d'activités de renforcement des capacités ;
 - A. Mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap à différents niveaux
 1. Mondial
 2. Régional
 3. Sous-régional
 4. National
 5. Infranational
 - B. Coordination entre les niveaux
 - C. Cohérence et homogénéité des activités multilatérales et bilatérales
 - D. Financement : principes clefs du financement du renforcement des capacités
 1. Mobilisation de ressources à la fois au sein de la communauté internationale en vue de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap et axée sur le financement national
 2. Financement national (y compris activités de plaidoyer et concertation)
 3. Actions de sensibilisation
- IV. Mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap (en référence aux pays en situation de vulnérabilité)
 1. Axe stratégique 1 : coordination et direction stratégique concernant les données du développement durable.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

2. Axe stratégique 2 : innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre
3. Axe stratégique 3 : renforcement des programmes et activités statistiques de base, l'accent étant mis sur les besoins en matière de suivi dans le cadre du Programme 2030.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre
4. Axe stratégique 4 : diffusion et utilisation des données du développement durable.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre
5. Axe stratégique 5 : partenariats multipartites en faveur des données du développement durable.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre
6. Axe stratégique 6 : mobilisation de ressources et coordination des efforts en vue du renforcement des capacités statistiques.
 - a) Meilleures pratiques et bons exemples de mise en œuvre et de coordination
 - b) Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

Annexe III

Mandat du sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

1. Contexte

À sa quarante-septième session, la Commission de statistique a approuvé la proposition de créer un sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur. Le sous-groupe a été chargé d'élaborer un plan de règlement des questions pressantes, notamment le renforcement des capacités statistiques et l'établissement d'un mécanisme financier d'exploitation des indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable. La création du sous-groupe conjoint est issue de discussions sur la nécessité d'une action mieux coordonnée de la part du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur visant à faire en sorte que des mesures appropriées soient prises pour appuyer les systèmes statistiques nationaux dans la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable.

2. Objectif

Le sous-groupe conjoint continuera d'être le cadre de liaison des travaux du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur. En particulier, il prévoira un processus par lequel le Groupe de haut niveau obtiendra du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, d'une manière efficace, des informations sur l'élaboration des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et remédiera aux lacunes dans les données disponibles pour éclairer le mieux possible les décisions et les actions du Groupe de haut niveau.

Les systèmes nationaux de statistique ont un rôle central dans la mise en œuvre des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Leur rôle en tant que gardien des flux de circulation des données doit être consolidé et renforcé par les recommandations du sous-groupe conjoint. Ces recommandations, qui sont consultatives, visent à assurer l'harmonisation entre les travaux du Groupe de haut niveau et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur.

Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, adopté par la Commission de statistique à sa quarante-huitième session, en mars 2017, offre un cadre de conception et de mise en œuvre des activités de renforcement des capacités statistiques menées par les pays qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs du Programme 2030. Les travaux du sous-groupe conjoint sont censés contribuer aux notes sur la mise en œuvre en cours d'élaboration par le Groupe de haut niveau.

3. Composition

Le sous-groupe conjoint sera composé de cinq membres du Groupe de haut niveau et de cinq membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, compte tenu de la représentation régionale appropriée et notamment des coprésidents de chaque groupe.

Le Comité se compose des membres ci-après :

Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur : Canada, Colombie et Égypte ; Coprésidents-Mexique et République-Unie de Tanzanie.

Groupe de haut niveau : Danemark, Italie et État de Palestine ; Coprésidents, Hongrie et Maroc.

4. Organisation des travaux

Le sous-groupe fera rapport au Groupe de haut niveau et au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur. Le sous-groupe est une initiative conduite par les pays et prescrite par la Commission de statistique. Il mènera ses activités par des moyens électroniques. Il pourrait, si possible et dans le cadre d'autres rencontres ou manifestations mondiales, se réunir pour examiner les progrès accomplis et les nouveaux problèmes qui surgissent dans le courant de l'année.

L'issue de ses travaux, y compris les priorités absolues définies, les résultats enregistrés et les recommandations formulées, seront résumés et distribués aux membres du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur. Les deux groupes publieront ensuite les recommandations sur leurs sites Web respectifs. Le secrétariat du sous-groupe conjoint sera assuré par la Division de statistique.

5. Calendrier de réalisation

Pendant que les travaux d'identification des priorités immédiates pour le renforcement des capacités statistiques et d'élaboration du cadre financier prévu au titre de la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable et du Plan d'action mondial du Cap suivent leur cours, le sous-groupe conjoint poursuivra son plan de travail de deux ans, jusqu'à la cinquante et unième session de la Commission de statistique.

Annexe IV

Projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2018

1. Réunions

Dixième réunion, 4 mars 2018 (avant la quarante-neuvième session de la Commission de statistique)

- a) Examen du guide de mise en œuvre
- b) Suivi du sous-groupe conjoint
- c) Point sur l'état d'avancement des préparatifs du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données

Onzième réunion, mai/juin 2018 (Maroc, à confirmer)

- a) Réunion de deux jours avec un ordre du jour complet, portant notamment sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap
- b) Examen du document sur le financement et la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap
- c) Examen des débats sur la création d'un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies
- d) Document final du Groupe de haut niveau (ou plus large participation des parties prenantes) qui sera présenté au deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données

Douzième réunion, 21 et 25 octobre 2018 (en marge du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, Doubaï)

- a) 21 octobre : examen final des offres d'accueil du troisième Forum présentées par les pays et décision relative au choix du pays qui accueillera le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données, en 2020
- b) 25 octobre : participation des principaux partenaires du Comité du programme à l'évaluation initiale du deuxième Forum et débats sur les enseignements tirés de l'expérience

2. Nouvelles activités consacrées au Plan d'action mondial du Cap

- a) Établissement de la version définitive du guide de mise en œuvre
- b) Élaboration par la Division de statistique et le sous-groupe conjoint de notes et de directives sur les aspects liés au renforcement des capacités et au financement

3. Forum mondial des Nations Unies sur les données : 22-24 octobre 2018, Doubaï (Émirats arabes unis)

4. Manifestations parallèles

- a) Mars 2018 : manifestations parallèles à la quarante-neuvième session de la Commission de statistique
- b) Mars 2018 : quarante-neuvième session de la Commission de statistique

- c) Juillet 2018 : Forum politique de haut niveau sur le développement durable
 - d) Septembre 2018 – Assemblée générale : manifestation parallèle visant à faire le point sur la mise en œuvre du Plan d’action mondial du Cap et les notes de mise en œuvre
-